

TERMES ET CONDITIONS D'ACHAT

Sommet *Piétonnes et piétons avant tout: agir ensemble pour un Québec qui marche*

Conditions générales

- L'inscription inclut l'accès à l'ensemble des activités durant les deux jours du sommet.
- L'inscription partielle, par exemple à une seule activité, n'est pas possible.
- Le tarif hâtif se termine le 31 août 2023.
- Le reçu, ainsi que toutes les informations nécessaires à votre participation, sont envoyées à l'adresse courriel utilisée au moment de l'achat.

Tarif privilégié

- Un tarif privilégié est offert aux conférencier·ière·s, étudiant·e·s, OBNL et aux membres organisationnels de Piétons Québec.
- Pour en bénéficier, communiquer avec activite@pietons.quebec pour recevoir le code de réduction associé.
- Le code de réduction doit être inscrit dans le récapitulatif de la commande, lors de votre inscription.
- Le tarif privilégié n'est pas applicable aux membres individuels.

Membres organisationnels de Piétons Québec

- Les membres organisationnels sont admissibles au tarif privilégié.
- Consulter la liste des membres organisationnels, disponible sur la page web «[Qui sommes-nous?](#)», sous le titre «organisation membre», pour savoir si vous pouvez en bénéficier.
- Pour devenir membre organisationnel de Piétons Québec, consultez la page «[Devenir membre](#)».

Contribution Zeffy

- Lors de l'inscription, une contribution à Zeffy (plateforme d'achat) est proposée, mais n'est pas obligatoire.
- Dans le récapitulatif de la commande, sélectionnez « autre » pour modifier le montant à 0\$.

Annulation

- Avant 1er août: remboursement complet
- Du 1er août au 25 septembre: remboursement 75%
- À partir du 25 septembre: aucun remboursement possible

Modifications et substitutions

- Toute substitution ou modification à apporter à votre inscription devra être communiquée au activite@pietons.quebec.
- Jusqu'au vendredi 13 octobre 2023, il est possible de transférer votre inscription à une autre personne.

Annulation par Piétons Québec

- Piétons Québec se réserve le droit d'annuler le sommet. Le cas échéant, Piétons Québec s'engage à rembourser 100% des frais d'inscription.
- Si le sommet devait être reporté, Piétons Québec communiquera avec toutes les personnes inscrites afin de leur offrir la possibilité d'annuler leur inscription avec remboursement en totalité.
- Piétons Québec ne peut être tenu responsable d'un changement de conférencier·ère, de contenu, de date ou de lieu du sommet.

Des questions?

Léa Dorlet
responsable logistique
pietons.quebec/sommet
activite@pietons.quebec

Piétons Québec

460, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 505
Montréal, H3B 1A7
pietons.quebec

